

Epreuve de démonstration dériveurs à foil

Flotte partagée

Consignes de sécurité et d'utilisation des bateaux

- Respect du système de balisage



- tout l'article 19 des IC
- Attention RCV 19.2 et RCV 20 à l'approche du chenal zone d'exclusion.
- Respect des consignes sur l'utilisation des bateaux :
- Se maintenir à l'écart selon les RCV = 2m minimum entre les bateaux (foils inclus, pas les coques)
- Utilisation des bateaux article 20 des IC
- Les voiles d'avant doivent être roulées à l'arrêt.
- Après chaque manche vérifier le serrage de la plaque de réglage de rake de safran et contacter un bateau de l'AO s'il est desserré
- Si le code 0 est autorisé il doit rester à poste hissé (rouler ou non, au choix de l'équipage)
- Pour les changements d'équipage l'AO décidera de la zone pour effectuer le changement.

- **Changement d'équipage : toujours quelqu'un à la barre ! et dès que ça se complique on lâche le bateau.**
 - voile avant roulée
 - bateau au près – bon plein à vitesse très réduite juste pour être manœuvrant
 - l'équipier passe derrière le barreur et attrape l'avant du bateau sécu
 - le futur barreur monte à bord puis l'équipier monte dans le bateau sécu (le bateau est lâché)
 - l'échange des 2 derniers équipiers se fait en suivant le même process